

	<p><u>FICHE DE POSTE</u> <u>ASSISTANT</u> <u>PEDAGOGIQUE</u></p>	<p>Collège Fabien 1 rue Max Jacob 93200 Saint-Denis</p>
---	---	---

Missions du poste :

Assurer l'accompagnement pédagogique des élèves en difficulté.

Statut

Les assistants pédagogiques sont au moins titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études après le baccalauréat

Les assistants pédagogiques sont **employés à mi-temps**. Ils bénéficient d'un crédit d'heures pris sur leur temps de travail, pour pouvoir poursuivre leur formation universitaire ou professionnelle dans de bonnes conditions. Leur emploi du temps est arrêté par le chef d'établissement, en fonction des besoins du service et en tenant compte des exigences de leur propre formation.

Le contrat d'assistant pédagogique est **un contrat** de droit public conclu **pour une durée maximale de trois ans** dans la limite d'un engagement de six années scolaires.

Le service se répartit sur **trente-six semaines** et ne peut excéder un mi-temps.

Activités :

Les assistants pédagogiques sont recrutés pour accomplir les fonctions d'appui au personnel enseignant pour le soutien et l'accompagnement pédagogiques aux élèves en difficulté.

L'objectif premier est de permettre aux élèves de préparer les examens dans les meilleures conditions : il s'agit donc d'offrir une aide méthodologique et une aide au travail personnel dans le cadre des programmes enseignés.

- Entretiens avec les élèves
- Rencontres avec les enseignants et le CPE autour de la situation d'élèves
- Participation aux Equipe de Suivi de Scolarisation
- Participation aux dispositifs d'aide

SAVOIR FAIRE ET COMPETENCES :

- Connaissance des outils numériques •
- Bon niveau scolaire permettant d'aider les élèves jusqu'en 3ème
- Assiduité, ponctualité
- Devoir de réserve
- Capacité d'écoute
- Capacité de travailler en équipe
- Savoir faire preuve d'autorité
- Savoir prendre des initiatives
- Etre dynamique
- Bonne maîtrise de la langue française

Diplômes / Formation / Expérience requise :

Le diplôme du baccalauréat est exigé.

Une expérience en accompagnement d'adolescents est un atout.